

Image not found or type unknown



Expulser un enfant majeur de 21 ans

Par **Icing_old**, le **17/09/2007** à **02:18**

Quel recours légal ai-je pour faire expulser mon fils âgé de 21 ans de chez moi (mère seule). Malgré les études très chères que je lui ai payées, il s'est installé chez moi avec sa copine et refuse de partir. Il impose "sa loi" appuyée avec des menaces de violences, pique des crises impressionnantes quand je refuse de faire quelque chose, etc. Je n'ai pas des moyens de lui payer un studio qui ne l'intéresse pas de toute façon.